

UNIVERSITE TOULOUSE II — LE MIRAIL
U.F.R. LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES

THESE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE II

Discipline : Linguistique

présentée et soutenue publiquement

par

Christophe Gérard

le 14 décembre 2004

Contribution à une sémantique interprétative des styles

*Étude de deux œuvres de la modernité poétique :
Jacques Dupin et Gérard Macé*

Directeur de thèse : M. Michel Ballabriga

JURY

M. Michel Ballabriga, Professeur, Université Toulouse II
M. François-Charles Gaudard, Professeur, Université Toulouse II,
M. Vincent Jouve, Professeur, Université de Reims Champagne-Ardenne, (rapporteur)
M. Franck Neveu, Professeur, Université de Caen Basse-Normandie
M. François Rastier, Directeur de recherches, CNRS, (rapporteur)

INTRODUCTION

Cette thèse entend poser la question du style du point de vue d'une sémantique interprétative et au sujet de textes relevant de la poésie dite moderne. Pour prendre la mesure de cette ambition, et introduire à ce travail, il nous a paru utile de souligner les aspects qui définissent sa situation épistémologique.

Le premier de ces aspects tient à la difficulté qu'a la linguistique moderne à traiter du *singulier*, dans la mesure où cette dernière a en effet conquis son statut de discipline scientifique en tant que « linguistique *générale* », se donnant traditionnellement pour objet les langues et le langage. Sous cet angle, alors qu'elle vise le singulier au travers de *normes individuelles*, la linguistique que nous mettons en œuvre apparaît s'opposer à la représentation canonique de cette discipline. Il reste que le singulier dont est aussi fait la diversité des productions langagières définit un horizon d'attention également légitime. De fait, l'ensemble de notre réflexion admet que l'objet de la description linguistique peut certes se concevoir en termes de *règles* mais aussi de *normes*, dont relèvent les normes individuelles et auxquelles correspondent des régularités observables au sein de corpus définis. Plus largement, en référence à la relation de réciprocité qui unit le couple langue – parole, nous reconnaissons que la description des langues particulières et celle des usages ou des modes d'énonciation individuels se complètent en droit selon un objectif commun, qui déborde d'ailleurs l'une et l'autre : la *caractérisation* — des langues, des genres, des styles et des textes isolés. Cette perspective accompagne notre recherche tant sur le plan théorique que sur le plan des analyses : poser la question du style en sémantique linguistique c'est investir un secteur à part entière de la linguistique — et non, soyons clair, de la stylistique¹.

Un autre aspect concerne la *définition* du style. Pour ce qui est des sémiotiques verbales, cette définition prend souvent la forme d'un point d'interrogation. On a pu qualifier ici le style de concept *pré-théorique*, là douter de la possibilité même d'une définition² et, il y a une dizaine d'années, le colloque intitulé *Qu'est-ce que le style ?* a montré l'embarras de certains spécialistes à répondre à la question posée³. Trois ans plus tôt, Gérard Genette, qui ne figure pas dans les actes de ce colloque, risquait pourtant une définition du style :

¹ À ce titre, on notera pour mémoire la réserve formulée par Saussure quant au choix du mot « stylistique » pour désigner la chaire que devait occuper Charles Bally. Saussure conclut ainsi son rapport sur la chaire de stylistique : « Messieurs, j'en arrive à dire que ce qu'on pourrait véritablement craindre comme danger à propos de la chaire de *stylistique*, ce n'est pas du tout les préventions dérivant de l'équivoque avec science du style, mais au contraire l'objection consistant à dire : mais alors, c'est tout simplement de la linguistique qu'on nous offre sous le nom de stylistique » (Saussure, F. de, 2001, *Écrits de linguistique générale*, texte établi et édité par S. Bouquet et R. Engler, Paris, Gallimard, p. 273).

² « Le terme de *style* relève de la critique littéraire, et il est difficile, sinon impossible, d'en donner une définition sémiotique » (Courtés J., Greimas A.-J., 1979, *Sémiotique, Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, p. 366).

³ Dont les actes sont réunis dans Molinié G., Cahné P. (dir.), 1994, *Qu'est-ce que le style ?*, Paris, PUF.

Il n'y a [...] pas le discours plus le style, il n'y a pas plus de discours sans style que de style sans discours : le style est l'aspect du discours, quel qu'il soit, et l'absence d'aspect est une notion manifestement vide de sens⁴

Bientôt au centre de ce qu'Etienne Stéphane Karabétian considère être une querelle, cette conception « continuiste » du style a trouvé ses défenseurs (J.-M. Schaeffer et B. Vouilloux) mais aussi ses détracteurs (L. Jenny et H. Mitterand)⁵. Sans prendre parti pour les uns ou pour les autres, nous croyons qu'il y a lieu de reconnaître plus qu'une valeur heuristique à la conception de Genette. Ainsi sa théorie du style, en tant qu'expression spéciale d'une théorie générale de la réception des œuvres d'art, permet de concevoir quels *rappports* à l'objet « style » devrait entretenir un point de vue linguistique. Bien que nécessaire, cette théorisation se révèle pourtant insuffisante car trop générale et appelle une sémiotique proprement linguistique qui donne les moyens de *décrire* la singularité d'un style particulier. Dans cette mesure, nous tenons que le défi ne consiste pas à définir ce qu'*est* le style mais à définir ce qui *relève* du style dans l'ordre propre de phénoménalité du linguiste : les *particularités* d'un style et, partant, la *diversité* des styles s'actualisent, se font reconnaître et se laissent décrire dans des *textes* au sein de *corpus* constitués.

Cependant la question des *moyens* de la description forme un nouvel aspect problématique. Au sujet de la description des styles, Jean Molino a pointé, parmi d'autres, le fait que les catégories utilisées dans l'analyse stylistique relèvent habituellement de la grammaire. Cela limite de fait la dimension phénoménale de l'objet-style, dans la mesure où toute description linguistique du style implique une certaine conception de la *textualité* et appelle une linguistique des textes qui soit en mesure de décrire les *événements* marquant la cohésion, la progression et/ou la cohérence des textes isolés. Développant une conception *distributionnelle* du texte, la linguistique textuelle (cf. Jean-Michel Adam ou, dans un registre différent, Joëlle Gardes-Tamine⁶), appuyée au modèle grammatical, explore une part de la textualité qui n'accueille que dans les marges le sens textuel. Pour nous situer sur ce dernier versant, nous avons opté pour une conception du texte qui prolonge la tradition structurale en sémantique en s'inspirant des acquis de la *Gestalttheorie* ou théorie de la Forme. Cette conception *morphosémantique* du texte, telle qu'elle s'exprime dans la théorie des formes sémantiques de Pierre Cadiot et Yves-Marie Visetti et la sémantique interprétative de François Rastier, est apparue offrir le corps de concepts requis par une description des styles d'inspiration « continuiste » (Genette). C'est dans ce cadre théorique que nous chercherons à définir les *objectifs* concrets d'une sémantique interprétative des styles, chaque objectif apportant une réponse à une question simple : *soit un corpus défini, quelles voies peut-on emprunter dès lors qu'il s'agit de cerner les formes de singularisation qui font de phénomènes linguistiques autant de variations stylistiques saisies dans la perception et l'interprétation des textes lus ?*

⁴ Genette G., 1991, *Fiction et diction*, Paris, Seuil, p. 135.

⁵ Cf. Karabétian E. S., 2002, « Présentation », *Langue française*, 135, pp. 3-9.

⁶ Gardes-Tamine J., 2004, *Pour une grammaire de l'écrit*, Paris, Belin Sup-Lettres.

Afin de concevoir et d'illustrer nos propositions descriptives, nous avons choisi d'étudier des textes qui relèvent de la *modernité poétique* ; le choix des textes ayant été motivé par leur complémentarité, la relative obscurité des poèmes en prose de Gérard Macé contrastant avec l'hermétisme revendiqué des poésies de Jacques Dupin. Si la poésie moderne est avec raison réputée difficile, en tant qu'objet empirique, elle pose par elle-même de non moins sérieux problèmes d'*objectivation*. Dans un geste d'assomption forte de l'« a-normalité » constitutive de cette poésie, Hugo Friedrich insistait jadis sur le fait que :

Connaître la poésie moderne implique que l'on invente des catégories nouvelles qui permettront de la décrire. Il est impossible d'échapper à un fait confirmé par toute la critique moderne : les catégories qui s'imposent sont essentiellement négatives. Il est cependant de la plus grande importance que ces catégories ne soient pas utilisées de manière dépréciative, mais au contraire, comme de simples définitions.⁷

Mais, tout en prenant acte de ce point fondamental de déontologie de la description, n'est-il pas possible de faire un pas supplémentaire et d'appréhender en un geste autrement *positif* la *négativité* de la poésie moderne, en un mot d'en assumer pleinement le régime sémiotique ? Si apporter des éléments de réponse (sous la forme de « catégories nouvelles ») dans les limites du texte isolé serait déjà beaucoup faire, l'objet qui nous retient exige davantage encore, d'autant plus que les rapports entre poésie moderne et style n'ont rien d'évident. On serait en effet intimidé à moins d'apprendre que des esprits avisés ont jugé utile de faire remarquer qu'« On parle du style de Voltaire, de Chateaubriand, de Flaubert, mais non de Ronsard ou de Rimbaud : le poème n'est pas un lieu de style mais de poésie »⁸, ou encore que la modernité poétique depuis Rimbaud fait que « l'analyse rhétorico-stylistique de la poésie est impossible »⁹. Certes, en projetant l'analyse du style au travers des catégories traditionnelles de la linguistique on ne peut espérer s'y donner pleinement accès, comme le soulignait Riffaterre dans ses *Essais de stylistique structurale* (1971). Il en va de même pour une perspective orientée d'emblée par un *a priori* esthétique positif (symétries, parallélismes, etc.)¹⁰, dans la mesure où ce sont les ruptures, les discontinuités et plus généralement le fragmentaire qui identifient la modernité poétique. Non loin de la conception des promoteurs actuels d'une *sémio-stylistique* (J.

⁷ Friedrich H, [1956], 1999, *La structure de la poésie moderne*, Paris, Livre de Poche « Références » /LGF, p. 20.

⁸ Martin R., 1994, « Préliminaire », in Molinié G., Cahné P. (dir.), *Qu'est-ce que le style ?*, Paris, PUF, p. 11.

⁹ Kibedi-Varga A., 1994, « La question du style et la rhétorique », in Molinié G., Cahné P. (dir.), *Qu'est-ce que le style ?*, Paris, PUF, p. 170.

¹⁰ « Plus qu'aucun de ses prédécesseurs, Jakobson cherche à disposer les éléments des systèmes en figures élégantes — parallélismes, faisceaux, etc. —, comme si, à ses yeux, c'était là un critère majeur de vérité. », « De même, analyser un poème consiste à établir le réseau complet des dispositions symétrisables qui le gouvernent. [...] on trouvera dans son analyse de Dante les termes qui articulent et raffinent la symétrie, ou plutôt en décline les cas particuliers : symétrie classique, symétrie en miroir, antisymétrie, réversibilité, répétition, anagramme, etc. » (Milner J.-Cl., 2002, « À Roman Jakobson, ou le bonheur par la symétrie », *Le péripèle structural, Figures et paradigme*, Paris, Seuil).

Molino, J.-Ph. Saint-Gérand)¹¹, nous souhaitons indiquer de quelle *manière* une sémantique des textes peut s'assigner la tâche d'une description qui, en posant la question du style dans les termes d'une conception *morphosémantique* du texte, assume sinon la *négativité* de la poésie moderne, du moins celle des œuvres poétiques de Dupin et de Macé.

Notre démarche se particularise par son trajet : partir d'une situation épistémologique générale pour aboutir à l'étude concrète et méthodique de l'œuvre « *en tant qu'espace de singularisation* »¹². Le premier chapitre expose le cadre théorique adopté, à savoir la théorie des formes sémantiques de P. Cadiot et Y.-M. Visetti et la sémantique interprétative de François Rastier. Les autres chapitres mobilisent les recherches stylistiques mais aussi la poétique et la critique littéraire pour formuler des propositions descriptives (Chapitre II) qui seront illustrées par des analyses de textes approfondies (Chapitres III et IV).

J'ai plaisir à remercier pour leur soutien et leur intérêt sincères tous ceux qui m'ont accompagné tout au long de cette entreprise : mes amis de Freiburg, mes proches de Tübingen et ceux de Toulouse. Je remercie en particulier Messieurs Rastier et Ballabriga pour leur confiance et leurs précieux conseils, enfin Régis avec qui ce travail a littéralement vu le jour.

à Kerstin

¹¹ « Le propre d'une lecture *sémio-stylistique* [...] est donc de faire se déployer [...] les principes critiques qui, en expliquant la motivation du geste, permettent d'accéder à la compréhension de l'esthétique du texte. [...]. Il faut donc que le lecteur s'engage pleinement comme producteur du sens » (Saint-Gérand J.-Ph., 1995, « Styles, apories et impostures », *Langages*, 118, p. 27).

¹² *Op. cit.*, p. 121. Cette conception est bien évidemment partageable par une stylistique littéraire et une sémantique/sémiotique des textes.